

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE DE HAUTE-NORMANDIE DU 2 juin 2023

Le présent compte rendu de la réunion des représentants de proximité de la région Haute-Normandie du 2 juin 2023, est effectué par la Direction et adressée à tous les RDP de la région Haute-Normandie et les membres du CSE rattachés à cette région.

Le présent compte rendu reprend les points abordés lors de la réunion du 2 juin 2023 relatifs aux sujets prévus dans le cadre des attributions des RDP, à savoir :

- Contribuer à la remontée d'informations entre les salariés et leurs représentants au sein du CSE, notamment en matière de réclamations individuelles.
- Constituer pour les salariés de leur zone de proximité des interlocuteurs pour relayer d'éventuelles problématiques liées à des sujets de l'ordre de la santé, sécurité, des conditions de travail.
- Effectuer des visites de sites relatives aux conditions d'hygiène, de sécurité et aux conditions de travail.

Présents

BOUDZOUMOU Hervé	SNEPS / CFTC	
BERTON Johan	SNEPS / CFTC	
RENAULD Jérôme	Directeur Régional	

Absents

/		

Excusés

/		

Début de réunion : 10 H 30

Fin de réunion : 11 H 30

**Document interne à destination des représentants du personnel et des collaborateurs de l'entreprise uniquement. La diffusion externe n'est pas autorisée.**

Questions :

1/ Mme Famery nous informe que les fenêtres du poste de garde T2 du site Alkion ne ferme plus, donc il n'y a pas de sécurité pour les objets personnels des agents.

- La section SNEPS-CFTC souhaite que cette situation soit clarifiée rapidement.

Réponse : Les agents ont leurs effets personnels en poste uniquement lorsqu'ils sont présents au poste. Par ailleurs, le poste dispose d'un accès par badge. Personne ne peut y pénétrer sans ce badge.

Lorsque les agents ne sont pas en poste (pas de mission la nuit), leurs effets personnels ne doivent pas rester au poste.

En complément, une action est en cours auprès du client pour réparer les fermetures de fenêtres. Une demande pourra être faite auprès de la cliente, pour voir si possibilité de mettre en place un casier.

2/ Mme Famery et ses collègues souhaitent savoir s'il serait possible d'avoir un deuxième agent au moins le matin au poste de garde T2 pour gérer le contrôle des véhicules et pour pouvoir gérer les mails et les badges.

- La section SNEPS-CFTC souhaite savoir s'il est possible d'avoir un agent supplémentaire pour que le travail demander soit effectuer comme il faut.

Réponse :

A ce jour, la charge de travail est réalisable par un agent et le client a exprimé lors du dernier groupe de progrès qu'il était satisfait du travail accompli par nos agents.

Si la question concerne la charge de travail sur le temps du déjeuner, lors du groupe de progrès la cliente a confirmé que seul la gestion d'accès des camions éventuellement présents devait être traitée en continue. Compte tenu du faible flux actuel de camion sur le temps du déjeuner, les agents ont le temps de se restaurer. Le traitement de mails, accueil sécurité peuvent être traité au cours du reste de la journée

3/ Mme Pesquet, Mme Chillaud souhaiterait savoir s'il serait possible de passer les agents au coefficient 140 à la place du coefficient 130.

-La section SNEPS-CFTC souhaite savoir s'il est possible de changer les coefficients.

Réponse : La rémunération actuelle est conforme à la convention collective et au contrat de travail, il n'est pas prévu un passage au coefficient 140.

4/ Mme Pesquet, Mme Lisse, M. Panchout, Mme Lecousin ont besoin de lunettes de sécurité adaptée à la vue des agents pour faire les rondes à la demande de M. Quilbeuf (mail envoyé le 11 mai 2023 mail joint pour preuve) à M. Blasco sans retour de M. Blasco depuis ce jour.

-La section SNEPS-CFTC souhaite que ce problème soit réglé dans les meilleurs délais car il en va de la sécurité des agents.

Réponses :

L'ensemble des agents sur poste se sont vu attribuer un casque de sécurité avec visière de protection de la vue.

- L'EPI est validé par le client et conforme au plan de prévention.
- Suite échange avec le client et Wilfried BLASCO, Me LISSE est un cas particulier compte tenu de ses verres correcteurs. Elle ne peut porter un casque de sécurité avec visière car l'écran lui déforme son champ de vision.
- Me LISSE est en cours de démarche personnelle pour une prise en charge de ses lunettes de sécurité auprès d'organisme tel que l'AGEFIPH.

5/ Mme Arelus Alexandra, nous informe avoir été prie à partir par une allocataire de la C.A.F. de Rouen le 11 mai 2023.

Suite à cette altercation personne est venue la soutenir, aucun soutien psychologique n'a été mise en place par l'encadrement.

-La section SNEPS-CFTC souhaite savoir pourquoi challancin n'a pas soutenue sont agent.

Réponse : A la suite de l'altercation, un échange a eu lieu entre la collaboratrice et le Directeur de l'agence le jour même. Un échange a également eu lieu avec le client.

Il semblerait que Madame ARELUS soit à l'origine du conflit et qu'elle ait tenu des propos déplacés envers l'allocataire. Un rendez-vous est prévu en agence avec la collaboratrice le mi-juin afin de mieux comprendre les faits.

Le cas échéant, le dispositif CRISE UP pourra lui être proposé.

6/ M. DANON , M. Benamar nous informent que sur le site de carrefour Market Sotteville les ROUEN, et après visite sur site. Nous avons constaté un dysfonctionnement des portillons mécanique à l'entrée du magasin, qui ont pour but de réguler ou fermer les accès dans le commerce. Cette situation devient de plus en plus insupportable pour les agents de sécurité et le personnel qui y travaille. A plusieurs reprise, nos agents ont interpellé des clients, avec des sacs remplis de marchandises, des bouteilles d'alcool, sortir sans payer, Nous demandons que notre direction puisse faire le point avec le client afin de solutionner ce problème qui perdure.

- La section SNEPS-CFTC souhaite que la direction de challancin face un point avec la direction de carrefour rapidement.

Réponse : L'agence n'a été informée que récemment de cette difficulté (1 semaine) ; les collaborateurs n'ayant pas prévenu l'agence en amont.

L'encadrement agence abordera le sujet avec le client lors du prochain suivi mensuel (2eme quinzaine de juin)

7/ M. DANON ,M. BENAMAR nous informent que sur le site de carrefour Market Sotteville les ROUEN, cette fois-ci, c'est sur la caisse libre service qui présente de nouveau un dysfonctionnement flagrant,



nos agents ont du mal à gérer depuis un certain temps, l'entrée du magasin, le libre-service et faire en même temps des rondes intempestives en surface du magasin, nous demandons de nouveau que notre agence prenne ce dossier en main afin que les réparations soient effectuées pour permettre à nos collègues de travailler en toute sérénité, tout en sachant que le budget peut parfois être un élément sensible pour débloquer les fonds.

- La section SNEPS-CFTC souhaite que la direction de challancin face un point avec la direction de carrefour dans les plus brefs délais.

Réponse :

- L'agence n'a été informée que récemment de cette difficulté (1 semaine) ; les collaborateurs n'ayant pas prévenu l'agence en amont.

L'encadrement agence abordera le sujet avec le client lors du prochain suivi mensuel (2eme quinzaine de juin)

DOCUMENT INTERNE